

















COMMUNE DE BANASSAC-CANILHAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 REGLEMENT GRAPHIQUE
ZOOM SUR LES HAMEAUX

Département de la Lozère

Echelle: 1/2 500 ème

LEGENDE :
ZONES URBAINES

- Ua : Secteur urbanisé correspondant aux tissus bâtis anciens
- Ub : Secteur urbanisé correspondant aux tissus bâtis récents à dominante résidentielle
- Ue : Secteur urbanisé à vocation d'équipements et de loisirs
- Ut : Secteur urbanisé à vocation touristique
  Ux : Secteur urbanisé à vocation d'activités
- ZONES A URBANISER
- 1AUa : Zone à urbaniser à vocation mixte

  1AUb : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUc : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- ZONES AGRICOLES

  A: Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée

  ZONES NATURELLES
- N : Zone naturelle

  Ne : Zone naturelle à vocation d'équipements
- Nj : Zone naturelle de jardins à valoriser
- Nr : Zone dédiée à l'autoroute et ses abords

  Nt1 : Secteur naturel à vocation touristique
- Nt2 : Secteur naturel d'aménagement de loisirs

  ELEMENTS DE SURZONAGE

## Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151.11 du code de l'urbanisme

- Eléments de patrimoine surfacique inventorités au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

  Eléments de patrimoine linéaire inventoriés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Eléments de patrimoine ponctuel inventoriés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

  Zones d'intérêt écologique et paysager protégées au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé

  Périmètre des Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- AUTRES ELEMENTS DE LEGENDE

  Bande inconstructible de part et d'autre de l'A75 (L.111-4 du code de l'urbanisme)

  Monument Historique
- Périmètre de 500m autour du monument historique
- Périmètres de réciprocité agricole

  Actualisation cadastrale
- Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du bassin du Lot Aval :
- Zone bleue (Prescription)

  Zone rouge (Interdiction)









